

Les chiffres de l'économie régionale

22 octobre 2021



3^{ème} Trimestre

120 nouvelles entreprises

Au cours du troisième trimestre 2021, la région a vu l'inscription de 120 nouvelles entreprises au registre du commerce. Ce chiffre est inférieur à celui du trimestre précédent mais il reste nettement supérieur à celui de 2020 à la même période (T3 2020 : 89). Cette baisse peut être interprétée comme un mouvement saisonnier, constaté d'année en année sur la période estivale. Le résultat de ce troisième trimestre reste donc, dans l'absolu, très encourageant car le solde régional s'établit à +47 entreprises lorsque l'on décompte l'ensemble des mouvements. Pour l'année précédente, il était de +41 entreprises à la fin du mois de septembre.

La dynamique entrepreneuriale observée en début d'année se confirme : la région enregistre une forte progression de nouvelles activités. Depuis le début de l'année la région a d'ores et déjà enregistré 392 nouvelles entreprises, dépassant ainsi le solde annuel de nouvelles inscriptions des deux années précédentes (2020 : 369, 2019 : 381). La crise ne semble donc pour l'heure pas impacter négativement les envies d'indépendance, voir au contraire les stimuler.

La question du report des faillites, en lien aux injections de liquidités dans le cadre des mesures Covid-19, reste toutefois d'actualité et laisse planer une grande incertitude sur l'évolution de cette analyse pour les mois à venir. Nous y serons attentifs durant les prochains trimestres, ainsi qu'à l'impact général de la situation économique à plus long terme, tant sur la création d'activités que sur la marche des affaires des entreprises existantes.

Promove vous donne rendez-vous début d'année prochaine pour un nouveau point de situation.

Notes :

- A partir du 1^{er} janvier 2021, le périmètre de notre analyse est adapté, avec l'arrivée de la commune de Saint-Saphorin parmi les membres de Promove. Dans la mesure du possible nous apporterons des informations rétroactives corrigées, lorsque cela est pertinent, afin de faciliter la comparaison avec 2020.
- Nous modifions également notre grille d'analyse concernant le solde trimestriel des mouvements, en y incluant dorénavant les réactivations (entreprise qui sort d'une procédure de liquidation et reprend une activité normale). Ce

solde illustre donc la différence entre les « créations » (nouvelles inscriptions, arrivées ou réactivation) et les « radiations » (départs, faillites, cessations, suppression).

Sources : Analyse établie à partir du relevé quotidien des annonces du registre du commerce